Créteil : Peines aggravées pour 7 des 17 accusés du Gang des barbares

17/12/2010 à 22h09

La justice a aggravé vendredi les peines de sept des 17 accusés jugés en appel à Créteil pour le rapt et la séquestration d'Ilan Halimi, un jeune juif tué en 2006 par Youssouf Fofana après trois semaines de détention à Bagneux.

Au total, les jurés ont prononcé des peines allant de huit mois de prison à 18 ans de réclusion, ainsi qu'un acquittement. Les condamnations les plus lourdes ont échu à un des ravisseurs d'Ilan Halimi, Jean-Christophe Soumbou, et à un de ses geôliers, Samir Aït-Abdelmalek, considéré comme le bras droit de Youssouf Fofana, absent du box après avoir renoncé à faire appel.

La Croix

(Merci à romegas)